TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 9

LISTE DES ABRÉVIATIONS 11

SOMMAIRE 15

INTRODUCTION 17

PREMIÈRE PARTIE
L'ÉMERGENCE D'UNE NOTION UNITAIRE

TITRE I – Les frontières de l'actif social 41

CHAPITRE I – L'approche comptable 43
Section liminaire – L'historique des normes comptables internationales 44
Section 1 – La définition de l'actif dans les normes « IFRS » 48
§ 1. Un élément identifiable 49
§ 2. Un élément ayant une valeur économique positive, traduite par les avantages économiques futurs attendus par l'entreprise 52
§ 3. Un élément contrôlé 53
§ 4. Un élément ayant un coût ou une valeur évaluable avec une fiabilité suffisante 60
Section 2 – Les principales conséquences juridiques des normes « IFRS » 61

CHAPITRE II – L'approche juridique 73
Section 1 – L'approche par le droit des sociétés « *in bonis* » : la manifestation de l'actif social à travers les restructurations de la société 74
§ 1. Le partage de l'actif social à la dissolution 76
A. Le droit de priorité des créanciers sociaux sur l'actif social 78
B. Le droit des associés au partage de l'actif social 83
1. La répartition de l'actif social entre les actionnaires d'une société anonyme à participation ouvrière 84
2. La reprise des apports par les associés 85
a) La reprise en nature 88
b) La reprise par l'apporteur en industrie 99
3. Le partage du boni de liquidation, l'hypothèse particulière du retrait d'associé et l'attribution préférentielle 105
§ 2. La transmission de l'actif social à la dissolution 113
A. L'actif social dans la transmission universelle du patrimoine 114
1. L'actif social dans la fusion et la scission 115
2. L'actif social dans la dissolution de société unipersonnelle 116
3. L'actif social dans l'apport partiel d'actif 119
B. L'actif social dans la transformation d'une société 125
Section 2 – L'approche par le droit des entreprises en difficulté : la manifestation de l'actif social à travers ses différentes qualifications par le législateur 128
§ 1. L'actif social disponible 129
§ 2. L'actif social reconstitué 132
§ 3. L'actif social insuffisant 138

A. La clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif social 139
B. L'action en insuffisance d'actif social 140
§ 4. L'actif social détourné ou dissimulé, en tout ou en partie 147

TITRE II – Les composantes de l'actif social 155

CHAPITRE I – Destination commune des composantes et maintien d'une certaine singularité des éléments d'actif 161
Section 1 – L'expression de la singularité à travers la nature et la valeur des composantes 161
§ 1. Les biens et les droits de la société 162
A. Les biens traditionnels de la société 162
B. Les nouveaux droits de la société 172
1. Les droits de propriété intellectuelle 173
2. Le nom patronymique notoire 176
3. Les indemnités de transferts de joueurs 179
4. Les autorisations de mise sur le marché des médicaments 181
§ 2. Les contrats de la société 185
A. La valeur des contrats 186
B. La spécificité des contrats conclus intuitu personae 191
1. De la transmission d'un pacte de préférence inséré dans un contrat de bail commercial 194
2. De la transmission d'un contrat d'agent commercial et d'un contrat d'agent revendeur 197
3. De la dissolution confusion et du sort des contrats conclus *intuitu personae* 202
4. Du contrat de cautionnement dans une opération de fusion 204
5. De l'agrément obstacle à la transmission universelle du patrimoine 208
Section 2 – L'expression de la singularité à travers des évènements affectant la société 213
§ 1. Les composantes d'une société « *in bonis* » 214
A. Les éléments d'actif dans une transmission universelle de patrimoine 214
B. Les éléments d'actif dans un abus de biens sociaux 221
1. Les biens et le crédit de la société 225
2. Vers « l'abus d'actif social » ? 229
§ 2. Les composantes d'une société en difficulté 230
A. La préservation des actifs sociaux 231
B. Les réalisations d'actifs sociaux 233
1. Les différents régimes de réalisation d'actifs 234
2. L'entreprise, composante essentielle de l'actif social 237

CHAPITRE II – Destination commune des composantes et fongibilité certaine des éléments d'actif 245
Section 1 – L'actif social, gage général des créanciers sociaux chirographaires 245
Section 2 – L'actif social, gage spécial des créanciers sociaux privilégiés 252
§ 1. Les créanciers bénéficiaires d'une clause de garantie d'actif 252
§ 2. Les créanciers titulaires d'une sûreté légale 262

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE 275

SECONDE PARTIE
LE RENFORCEMENT DE LA NOTION
PAR UN RÉGIME JURIDIQUE FÉDÉRATEUR

TITRE I – Des règles de pouvoirs 283

CHAPITRE I – Pouvoirs des organes de représentation et respect de l'intérêt social 285
Section 1 – Les pouvoirs des représentants légaux sur l'actif social 285
§ 1. Les pouvoirs du dirigeant de droit sur l'actif social 286
A. Les contours des pouvoirs du dirigeant de droit sur l'actif social 286
1. Agir au nom de la société 287
2. Respecter l'objet social et l'intérêt social 290
3. Respecter les pouvoirs des assemblées et les clauses limitatives des pouvoirs du dirigeant 295
B. Le contenu des pouvoirs du dirigeant de droit sur l'actif social 296
1. L'aliénation de biens ou droits composant l'actif social 296
2. La constitution de sûretés sur l'actif social 300
§ 2. Les pouvoirs du liquidateur sur l'actif social 301
A. Le principe de liberté du liquidateur dans la cession des éléments de l'actif social 303
1. La cession des éléments de l'actif social 303
2. Les mesures conservatoires et les actions en justice 305
B. Une liberté encadrée dans des cessions particulières de l'actif social 306
1. Les cessions d'actif réglementées en raison de la personne du cessionnaire 307
a) La cession de l'actif social à un dirigeant social 307
b) La cession de l'actif social au liquidateur et à ses proches 308
2. Les cessions d'actif réglementées en raison de la nature des biens réalisés 309
a) La cession globale de l'actif social ou l'apport de l'actif dans les sociétés commerciales en liquidation 309
b) Les cessions d'actif social et l'apport de l'actif dans les sociétés civiles en liquidation 311
Section 2 – Les pouvoirs des dirigeants de fait sur l'actif social 312
§ 1. L'actif social dans le groupe de sociétés 313
A. Les multiples utilisations des actifs sociaux dans un groupe 315
B. La protection juridique des actifs sociaux dans un groupe 318
§ 2. L'actif social dans la holding 323

CHAPITRE II – Pouvoirs des organes de contrôle et respect de l'intérêt social 327
Section 1 – Les pouvoirs des associés sur l'actif social 327
§ 1. Les pouvoirs des associés sur l'actif d'une société à responsabilité limitée 327
§ 2. Les pouvoirs des associés sur l'actif d'une société à risque illimité 333
Section 2 – L'immixtion ponctuelle de tiers dans la gestion de la société 342
§ 1. L'intervention du salarié dans la gestion de la société 343
A. Les différentes fonctions du salarié dans la société 344
B. La participation du salarié au capital social 347
§ 2. L'intervention des experts-comptables et autres « contrôleurs » dans la gestion de la société 352
§ 3. L'intervention du juge dans la gestion de la société 364

A. L'intervention du juge en période de crise 365
B. L'intervention du juge dans l'affectation du résultat 368

TITRE II – Des principes de gouvernance 375

CHAPITRE I – Principe de loyauté 377
Section 1 – Le régime juridique de l'abus de biens sociaux 377
§ 1. Les sujets de la protection de l'abus de biens sociaux 377
§ 2. L'objet de la réparation de l'abus de biens sociaux 382
Section 2 – Les autres applications du principe de loyauté 385
§ 1. Dans le droit des entreprises en difficulté 385
§ 2. Dans la théorie générale des obligations 386

CHAPITRE II – Principe de prudence 389
Section 1 – Le maintien de certains contrats 389
§ 1. Le maintien des contrats en cours 390
A. Le rayonnement du principe de la continuation des contrats en cours 390
B. Les limites au maintien forcé des contrats 393
C. Le pacte de préférence inséré dans un bail commercial et la procédure collective 400
§ 2. Le maintien des contrats de travail 404
Section 2 – Le respect d'obligations positives et d'obligations négatives 409
§ 1. L'obligation, pour la société, de faire des réserves et des provisions 410
§ 2. L'obligation, pour la société, de ne pas dilapider son actif : ne pas faire des pertes inconsidérées, ne pas faire une distribution immodérée des dividendes 415

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE 419

CONCLUSION GÉNÉRALE 421

Bibliographie 425

Index alphabétique 505

Table des matières 515